



ENTREPRENEURS ET CONTREMAÎTRES DU PERSONNEL DES MÉTIERS DE TRAVAIL DES MÉTAUX

CNP 72010: ENTREPRENEURS ET CONTREMAÎTRES DES MACHINISTES ET DU PERSONNEL DES MÉTIERS DU FORMAGE, DU PROFILAGE ET DU MONTAGE DES MÉTAUX ET PERSONNEL ASSIMILÉ

Peuvent être propriétaires d'une entreprise ou être employés pour superviser les activités de gens de métiers dans le travail des métaux tels que les machinistes, les tôliers, les chaudronniers et les soudeurs.



PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Satisfaisantes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

46

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

38,64 \$

25,00 \$ FAIBLE 58,82 \$ HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ



Formation collégiale ou d'apprentissage

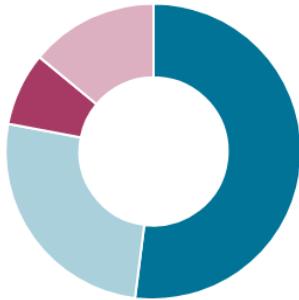
EMPLOYÉS

238

SALAIRE MOYEN

68 000 \$

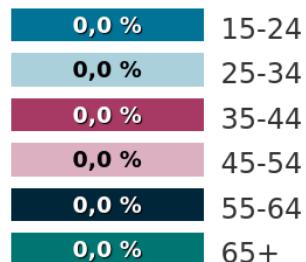
Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE



EMPLOI SELON L'ÂGE



ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Contremaître/Contremaitresse
D'atelier D'usinage De Pièces D'automobiles
 - Contremaître/Contremaitresse
D'atelier D'usinage D'entretien
 - Contremaître/Contremaitresse
De Ferronniers De Forgerons
 - Contremaître/Contremaitresse
De Chaudronniers
 - Contremaître/Contremaitresse
De Machinistes

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- superviser, coordonner et planifier les activités des ouvriers qui façonnent, forment et joignent les pièces ou les produits de métal pour les transformer en pièces, en produits, en outils, en matrices ou en moules selon les dimensions prescrites, et ériger des produits et des structures de métal léger et lourd;
 - établir des méthodes de travail permettant de respecter les calendriers d'exécution et de coordonner le travail avec les autres sections;
 - commander du matériel et des fournitures;
 - résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures visant à augmenter la productivité;
 - former ou veiller à la formation des travailleurs;
 - recommander des mesures de gestion du personnel, telles que l'embauche et les promotions.

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.